



Ville de Porrentruy
Histoire Vie Nature Formation

REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « QU'EN EST-IL DE LA CAPACITE ET DE L'ETAT DU PARC IMMOBILIER ? » (N° 1041) (PS-LES VERTS)

Séance du 15 novembre 2018

Point n° 6

Chaque année, la Municipalité fournit à l'Office fédéral de la statistique le nombre de logements vacants sur le marché. Pour ce faire, la Municipalité suit les directives de l'Office fédéral. S'agissant uniquement de statistiques globales, le Conseil municipal a récemment mandaté une entreprise spécialisée afin de réaliser une étude de marché locale.

Voici quelques éléments clés issus de cette étude :

- Les résultats de cette étude démontrent que les logements vacants à Porrentruy sont à plus de 95% situés dans d'anciennes constructions ;
- Les nouveaux logements ainsi que les logements rénovés sont donc occupés à près de 100% ;
- 2/3 des logements vacants ont entre 1 et 3.5 pièces ;
- Les prix des loyers sont plus élevés à Porrentruy en comparaison régionale.

Ces chiffres confortent le Conseil municipal dans sa stratégie de soutien au développement immobilier. Malgré un taux de vacance important sur l'ensemble du patrimoine bâti, il est intéressant de communiquer aux propriétaires qu'intervenir sur leur bâtiment permet d'intéresser locataires et acheteurs potentiels. La Municipalité n'a cependant pas de moyen de connaître et réguler les prix pratiqués. S'agissant principalement d'anciens logements, l'accessibilité des logements vacants n'est presque jamais garantie.

L'administration mène actuellement des recherches pour déterminer quelle procédure légale est applicable pour classer un logement dans la catégorie insalubre et le rendre ainsi inhabitable. Cette pratique aurait pour effet de lutter contre des conditions de logement inacceptable et réduire les revenus du propriétaire et ainsi indirectement l'inciter à intervenir sur son bâtiment.

L'administration prévoit dans les prochains mois de mener une enquête pour connaître plus précisément les raisons des arrivées et départs de Porrentruy à l'occasion des annonces au Contrôle des Habitants.

Pour les chiffres des logements vacants consulter :

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/construction-logement/logements/logements-vacants.html>

29 octobre 2018

Le Conseil municipal